SANTÉ

DIU Insuffisance cardiaque avancée : optimisation thérapeutique, assistance ou transplantation niveau I

Diplôme
Autres diplômes

Accessible en
Formation initiale

Établissements
Université de Toulouse (EPE)

Présentation

L'insuffisance cardiaque est devenue une sur-spécialité à part entière de la Cardiologie, en particulier dans ses formes les plus sévères, amenant à discuter une attitude médico-chirurgicale nécessitant une formation spécifique.
Le niveau 1 a pour but la sensibilisation et la formation des étudiants au diagnostic de l'insuffisance cardiaque avancée, à la sélection des patients pour des projets terminaux d'insuffisance cardiaque et au suivi des patients transplantés cardiaques et sous assistance.

Objectifs

Formation remplacée par le DIU EXPERTISE INSUFFISANCE CARDIAQUE ET CARDIOMYOPATHIES à compter de l'année universitaire 2024/2025

Savoir-faire et compétences

- Connaître les éléments clinico-biologiques et fonctionnels faisant parler d'insuffisance cardiaque avancée.
- Connaître les indications et modalités de suivi des thérapeutiques médicamenteuses de l'insuffisance cardiaque avancée.
- Connaître les indications thérapeutiques non-médicamenteuses de l'insuffisance cardiaque avancée : rééducation, transplantation cardiaque, assistance cardiaque chronique, soins palliatifs,
- Connaître les complications des assistances cardiaques chroniques,
- Connaître les modalités de suivi des patients porteurs d'une assistance cardiaque chronique,
- Connaître les complications associées à la transplantation cardiaque et ses traitements,
- Connaître les modalités de suivi des patients transplantés cardiaques,
- Être capable de réaliser le suivi d'un patient porteur d'une assistance cardiaque chronique,
- Être capable de réaliser le suivi d'un patient transplanté cardiaque,
- Être capable de gérer une hospitalisation d'un patient implanté ou assisté en l'absence de gravité.

Admission

Pré-requis obligatoires

En Formation Initiale :

- Étudiants en 3ème cycle de Médecine DES de Médecine Cardiovasculaire ayant validé la 1ère année (début 2ème année), DES Médecine Intensive et Réanimation ayant validé sa 1ère année (début 2ème année), DES Médecine Anesthésie et Réanimation ayant validé sa 1ère année (début 2ème année), DES de Néphrologie ayant validé sa 1ère année (début 2ème année), DES de Chirurgie

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 11 juin 2026

Thoracique et Cardio-Vasculaire ayant validé sa 1ère année (début 2ème année), DES de Médecine Interne ayant validé sa 1ère année (début 2ème année)

- Par dérogation accordée individuellement par la Commission Pédagogique : un médecin spécialiste peut être autorisé à préparer le DIU compte-tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire (exemples : DES ou DESC de Médecine d'Urgence, Cardio-Pédiatrie, etc… …)
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/ DFMSA en Médecine Cardiovasculaire,
- Chefs de clinique et AHU de Toulouse spécialisés en Médecine Cardio-Vasculaire, Médecine Intensive et Réanimation, Médecine Anesthésie et Réanimation, Néphrologie, Médecine Interne, Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire.

En Formation Continue :

- Docteurs en Médecine titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du DES de Médecine Cardio-Vasculaire, ou de la Capacité de Cardiologie, titulaires du DES d'Anesthésiste-Réanimation, ou du DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale, titulaires du DES de Néphrologie, titulaires du DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, titulaires du DES de Médecine Interne, Spécialistes en Cardio-Pédiatrie (FST, …) : titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Par dérogation accordée individuellement par la Commission Pédagogique : un médecin spécialiste peut être autorisé à préparer le DIU compte-tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire (exemple : DES ou DESC de Médecine d'Urgence …),
- Praticien associé diplômé hors UE (PADHUE), ayant satisfait aux EVC, accomplissant un parcours de consolidation des compétences ou un stage d'adaptation : titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du DES de Médecine Cardio-Vasculaire, ou de la Capacité de Cardiologie, titulaires du DES d'Anesthésiste-Réanimation, ou du DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale, titulaires du DES de Néphrologie, titulaires du DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, titulaires du DES de Médecine Interne, spécialistes en Cardio-Pédiatrie (FST…).
- Par dérogation accordée individuellement par la Commission Pédagogique : un médecin spécialiste peut être autorisé à préparer le DIU compte-tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire (exemples : DES ou DESC de Médecine d'Urgence, etc …)
- Infirmier(e) DE titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne : IDE exerçant dans une unité spécialisée dans l'insuffisance cardiaque ou responsable du suivi des patients greffés ou assistés (VAD coordinateur/ice) justifiée par une lettre du chef de service,
- Infirmier en Pratique Avancée DE en Pathologie chronique (IC, …) : titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne

Infos pratiques

Lieu(x)

Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 11 juin 2026

Communauté d'universités et établissements de Toulouse